

27 NOV 1954

503

- de poursuivre la réalisation de ce projet en accord avec le Directeur Départemental de la Jeunesse et des sports.
- de comprendre dans la première tranche de travaux, la construction de la tribune côté foot ball et l'ajout côté rugby.

Adopté à l'unanimité

M. le Sr. Bomey demande que des plantations soient prévues.

Construction de la tribune mise au concours: Dans ses séances du 10 septembre et du 27 novembre 1954, le Conseil Municipal a adopté le plan d'ensemble d'équipement sportif présenté par la commission des Sports

La tribune de travaux comporte la construction d'une tribune de 400 places.

Le Conseil Municipal

A eu les délibérations du 10 septembre et du 27 novembre 1954.

Compte tenant que le développement des sociétés sportives et des établissements scolaires rend les installations actuelles insuffisantes et mal commodes,

que le projet établi par M. Déjay et Robert architectes

decide

- d'autoriser la construction entre les 2 terrains de foot ball d'une tribune de 400 places environ.

- d'autoriser M. le Maire à lancer un concours en vue de choisir l'entreprise qui exécutera les travaux dans les meilleures conditions.

- d'autoriser M. le Maire à passer marché avec le lauréat du concours.

- de mandater la dépense au budget inscrit au B.S. 1954 chapitre 181 et 1.

M. Bomey le 18.11.54

M. le Maire D. Jourd'heuil

54003